

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LA LOCATION D'UNE SALLE MUNICIPALE

- Une attestation d'assurance responsabilité civile (*dates et horaires de location + nom de la salle*)
- Le règlement de location de salles signé
- Un chèque de caution de 500€ à l'ordre du Trésor public

TARIFS DE LOCATION

SALLE DE BURRY : Rue des Genêts

187 personnes maximum

Réunion ou formation (1/2 journée)	116 euros
Réunion ou formation (journée)	216 euros

Équipement : 187 chaises, 30 tables, cuisine non-équipée et une chambre froide

SALLE DU CLERCQ : 5 Avenue du Clercq

106 personnes maximum

Réunion ou formation (1/2 journée)	95 euros
Réunion ou formation (journée)	184 euros

Équipement : 106 chaises, 17 tables, cuisine non-équipée et une chambre froide

PLACETTE DU MIDI : Rue du Midi

40 personnes maximum

Réunion ou formation (1/2 journée)	87 euros
Réunion ou formation (journée)	174 euros

Équipement : chaises et tables

PEEJ 1 : 40 personnes maximum // PEEJ 2 : 15 personnes maximum : 8 rue des Pyrénées

Réunion ou formation (1/2 journée)	87 euros
Réunion ou formation (journée)	174 euros

Équipement : chaises et tables

Un forfait ménage peut être souscrit pour un montant de 200 €

VOTRE LOCATION

- NOM Prénom :
- Société :
- Salle :

Salle de BURRY

Salle du Clercq

Placette du Midi

PEEJ 1

PEEJ 2

- Date(s) demandée(s) :
- Objet de la location :
- Adresse de facturation :
- Téléphone portable :
- E-mail :

Date de la demande :

Demande un forfait ménage à 200 euros

Signature :